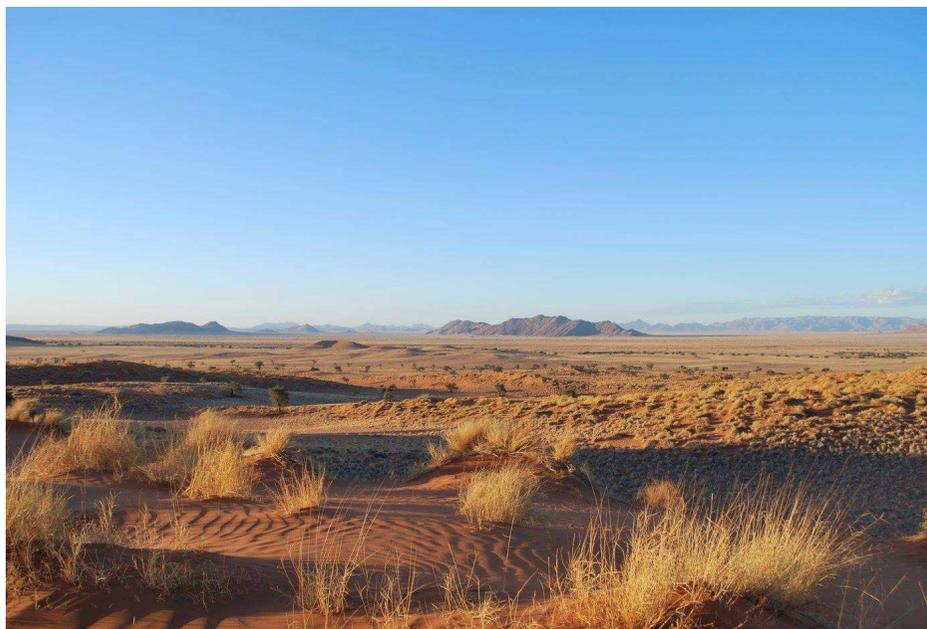


VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF

echo
MAGAZINE

NAMIBIE
LES MILLE FACETTES DU DESERT



DU LUNDI 19 JUIN AU MARDI 4 JUILLET 2023

16 JOURS



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

DES ESPACES VIERGES A L'INFINI

C'est à bord d'un véhicule de type Toyota Land cruiser que vous partirez à la découverte des grands espaces désertiques du Namib et du Damaraland. Ce véhicule peut transporter jusqu'à 10 personnes. Toutefois et pour votre confort, celui-ci sera limité à 7 personnes (en plus du chauffeur), pour que chacun bénéficie d'une fenêtre.

Vous visiterez tout d'abord la réserve privée d'Okonjima, active dans la conservation des félins tachetés, puis le parc national d'Etosha, où se concentre la faune locale. Vous apprécierez, ensuite, les étendues sauvages du Damaraland et après avoir longé la côte Atlantique, il sera temps d'explorer le fascinant désert du Namib.

Cet itinéraire vous permettra d'apprécier, en deux semaines, les principales attractions du pays. Vous logerez dans des établissements de catégorie standard supérieur, soigneusement sélectionnés.



LES GRANDS MOMENTS DU VOYAGE

- **Bénéficiez des services d'un guide/chauffeur** francophone expérimenté
- **Appréciez les paysages envoutant** du désert du Namib
- **Pour les sportifs**, partez à l'ascension de « Big Daddy », une des plus grandes dunes au monde.
- **Profitez d'une croisière à Walvis Bay**, relaxante et permettant également d'approcher la vie marine. La qualité des huîtres est par ailleurs reconnue
- **Slalomez en véhicule 4x4 entre les dunes** à Sandwich Harbour, un endroit particulier où les dunes rejoignent l'océan
- **Approchez l'éléphant du désert**, remarquablement adapté à son environnement aussi hostile
- **Découvrez les gravures rupestres** de Spitzkoppe puis de Twyfelfontein
- **Observez une faune riche et variée** notamment dans la région d'Etosha



NIVEAU PHYSIQUE REQUIS

Ce voyage ne requiert aucune exigence particulière au niveau physique. Les quelques randonnées proposées sont facultatives. Pour ces balades, des bonnes chaussures confortables et tenant bien la cheville suffisent amplement.

Toutefois, il est important de noter que les distances à parcourir en voiture sont conséquentes, avec des temps de trajets d'une durée moyenne variant entre quatre et six heures. Ces transferts permettent toutefois d'apprécier les espaces désertiques fascinants de Namibie. Les pistes en gravier sont le plus souvent de bonne qualité.



FORMALITES D'ENTREE EN NAMIBIE

Les informations suivantes concernent les citoyens suisses résidant en Suisse et sont publiées sous réserve de modification par les autorités suisses ou du pays concerné (autres nationalités / pays de résidence : nous consulter).

La participation au voyage implique de se conformer aux exigences décrites ci-dessous ainsi qu'à leurs **changements éventuels**.

Le pays est-il actuellement ouvert ?	Oui
Quarantaine requise sur place ?	Non
Quarantaine requise au retour ?	Non
Un test PCR est-il requis ?	Non y compris pour les personnes non vaccinées contre le Covid-19
Vaccinations obligatoires ?	Aucune. La prophylaxie contre la malaria est recommandée. Veuillez également vérifier que vos vaccins usuels soient à jour (hépatite, tétanos...)
Un visa est-il requis ?	Non.

Voyager en temps de Covid nécessite de s'adapter aux normes sanitaires locales, lesquelles peuvent changer dans des délais très courts. Notamment, on ne peut exclure que certains lieux ou sites touristiques subissent des fermetures non prévisibles.

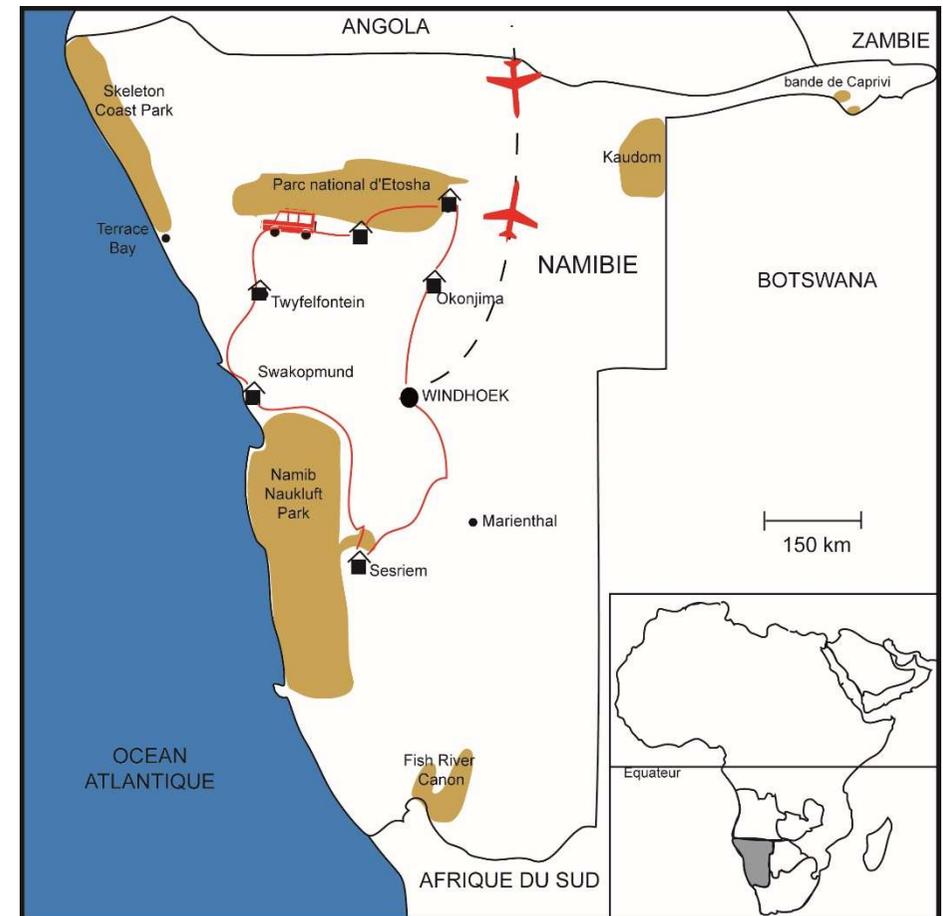
Certificat Covid-19 et conditions d'entrée

Pour voyager, vous devez être d'accord d'être soumis à un test PCR si cela est demandé, avant le départ ou sur place, que vous soyez vacciné ou non, même si celui-ci n'était pas requis au moment de votre inscription.

Si le certificat Covid-19 est nécessaire au voyage, une copie vous sera demandée lors de votre inscription afin de nous aider à compléter les formulaires d'entrée.

Si vous n'êtes pas vacciné, nous attirons votre attention sur le fait que l'OFSP recommande de se faire vacciner avant de voyager à l'étranger et que les conditions d'entrée d'un pays peuvent changer à tout moment. De plus en plus de pays exigent un certificat Covid-19 valable pendant toute la durée du voyage, sous la forme d'un QR code, voire imposent la vaccination. Si ces conditions d'entrée devaient être mises en place après votre inscription, cela ne sera pas une raison valable d'annulation.

CARTE



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	lundi 19.06.23	Genève - Windhoek	vols	Nuit dans l'avion.	
2	mardi 20.06.23	Arrivée à Windhoek	vol & 4x4	Vondelhof Guesthouse	D
3	mercredi 21.06.23	Windhoek - Otjiwarongo (225km +/- 3h30)	4x4	Okonjima Lodge	BLD
4	jeudi 22.06.23	Otjiwarongo - Etosha Est (355km +/- 4h30)	4x4	Mokuti Lodge	BLD
5	vendredi 23.06.23	Parc national d'Etosha (+/- 200km)	4x4	Mokuti Lodge	BLD
6	samedi 24.06.23	Parc national d'Etosha (est - sud) (+/- 200km)	4x4	Toshari Lodge	BLD
7	dimanche 25.06.23	Etosha Sud - Twyfelfontein (295km +/- 4h30)	4x4	Twyfelfontein Country Lodge	BLD
8	lundi 26.06.23	Twyfelfontein	4x4	Twyfelfontein Country Lodge	BLD
9	mardi 27.06.23	Twyfelfontein - Spitzkoppe (240km +/- 4h30)	4x4	Spitzkoppen Lodge	BLD
10	mercredi 28.06.23	Spitzkoppe - Swakopmund (160km +/- 3h00)	4x4	Beach Lodge	BLD
11	jeudi 29.06.23	Swakopmund (+/- 70km)	4x4	Beach Lodge	BLD
12	vendredi 30.06.23	Swakopmund - Sesriem (300km +/- 6h00)	4x4	Agama River Lodge	BLD
13	samedi 01.07.23	Sesriem - Sossusvlei (+/-220km)	4x4	Agama River Lodge	BLD
14	dimanche 02.07.23	Sesriem - Windhoek (260km +/- 5h00)	4x4	Ti Melen	BLD
15	lundi 03.07.23	Départ de Windhoek	4x4 & vols		B
16	mardi 04.07.23	Arrivée à Genève	vol		

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : lundi 19 juin 2023

Genève - Windhoek

En fin de journée, envol de Genève à destination de Windhoek (via une ville européenne et/ou via Addis/Johannesburg).

Nuit dans l'avion.

Jour 2 : mardi 20 juin 2023

Arrivée à Windhoek

Accueil à votre arrivée en matinée et transfert (+/- 45min. de route) afin de rejoindre votre premier hébergement. *Les chambres sont, en principe, disponibles dès 14h.* L'après-midi est à votre disposition pour vous reposer après un long voyage.

Vondelhof est une charmante maison d'hôtes composée de huit chambres et située à quelques minutes à pied du centre de Windhoek. L'accueil y est chaleureux et familial. Les chambres sont spacieuses, personnalisées avec une touche africaine et équipées d'un minibar, d'un ventilateur et d'une moustiquaire. Une piscine est par ailleurs à disposition.



Nuit au Vondelhof Guesthouse.

Jour 3 : mercredi 21 juin 2023 Windhoek - Otjiwarongo (225km +/- 3h30)

Peu après votre petit déjeuner, vous partirez avec votre guide privé francophone pour une brève visite de la capitale namibienne.

Windhoek, née il y a à peine plus d'un siècle, est encore imprégnée de l'atmosphère germanique de ses débuts. Elle offre pourtant un vivant reflet de la diversité ethnique typique de la Namibie.



D'agréables rues piétonnes permettent de flâner entre boutiques de souvenirs, petits cafés et marchés artisanaux.

Levez la tête de temps à autre et admirez quelques belles façades comme celle de Gathemann Haus datant de 1913 et qui abrite aujourd'hui un restaurant réputé.



En fin de matinée, départ pour Otjiwarongo, où se situe votre lodge (+/- 3h30). Installation et repas de midi, puis dans l'après-midi, départ avec le guide du lodge à la recherche des léopards.

Okonjima Plains Camp est beaucoup plus qu'un simple lodge de bonne catégorie. Ce lodge est situé dans les montagnes « Omboroko », à l'ouest du plateau du Waterberg.



Côté hébergement, le camp principal dispose de trente chambres spacieuses. Le bush camp dispose de trois tentes de luxe avec salle de bains attenante. Une villa et une suite font également partie de l'offre.



Le point d'eau, situé en face du bâtiment principal, attire de nombreux animaux à tout moment du jour et de la nuit.



Okonjima Lodge est principalement réputé pour sa fondation Africat, devenue célèbre à la suite d'un documentaire filmé (et primé) en 1995 par la chaîne « Discovery Channel ». Son travail pionnier en matière de sauvetage et de réinsertion des grands félins a été couronné par de nombreuses récompenses internationales depuis sa création.



Nuit à Okonjima Plains Camp.

Jour 4 : jeudi 22 juin 2023 Otjiwarongo - Etosha Est (355km +/- 4h30)

Ce matin, visite de la fondation Africat avec le guide du lodge, suivi par un petit déjeuner pris sous forme de brunch.

La fondation Africat, située dans la réserve privée d'Okonjima (20'000ha), a pour but de conserver et de protéger les félins de Namibie, principalement les léopards et les guépards.



Avec l'abondance des carnivores, des oiseaux et des paysages spectaculaires, ce lieu est un paradis pour les amoureux de la photographie.



Ensuite, vous prendrez la route pour le parc national d'Etosha (+/- 4h30). Votre prochain lodge se situe en bordure extérieure du parc, proche de la porte est (Lindequist). Installation et fin de journée pour profiter du lieu.

Mokuti Etosha Lodge est un lodge de très bonne catégorie situé à la frontière est du parc national d'Etosha. En langage Himba, Mokuti signifie « dans la brousse ».



Il compte une centaine de chambres et suites élégamment décorées et dispose par ailleurs d'une piscine ainsi que d'un spa.



Nuit au Mokuti Lodge.

Jour 5 : vendredi 23 juin 2023 **Parc national d'Etosha (+/- 200km)**

Lever à l'aube et route pour le parc d'Etosha. Le paysage est dominé par une superbe dépression saline qui abrite toute la magie de la faune africaine.



C'est autour de ses nombreux points d'eau que se concentre l'activité animale.



Vous passerez à votre rythme de l'un à l'autre afin d'approcher et d'observer les animaux : éléphants, lions, girafes, guépards, rhinocéros, ainsi que de multiples espèces d'antilopes.

Nuit à Mokuti Lodge

Jour 6 : samedi 24 juin 2023
Parc national d'Etosha (est - sud) (+/- 200km)

La journée sera consacrée à la traversée et à l'exploration du parc jusqu'à sa sortie sud.



Le parc national d'Etosha est unique en Afrique. D'une superficie de 22'270 km², il représente la plus vaste zone animalière du pays. Mais il possède surtout une grande étendue salée dont on dit qu'elle peut être aperçue depuis l'espace. Malgré une végétation plutôt éparse, la faune demeure abondante, principalement en raison des points d'eau éparpillés à espaces réguliers, certains étant artificiels.



En fin d'après-midi, installation à votre lodge, située à l'extérieur du parc.

Situé à 25 kilomètres de l'entrée du parc d'Etosha, Toshari Lodge vous propose 35 chambres équipées d'une moustiquaire ainsi que de l'air conditionné.



Nuit au Toshari Lodge.

Jour 7 : dimanche 25 juin 2023
Etosha Sud - Twyfelfontein (295km +/- 4h30)

Aujourd'hui, vous prendrez la route du Damaraland par les hautes terres pour rejoindre la région de Twyfelfontein. En route, visite de la forêt pétrifiée qui constitue une curiosité géologique avec des troncs de conifères de 30 mètres de long et 6 de circonférence, fossilisés dans le grès, dont l'âge est estimé à environ 260 millions d'années.



Dans l'après-midi, arrivée et installation à votre lodge. *Possibilité de visiter le Damara Living Museum (entrée à régler sur place - env. CHF 5.-)*

Twyfelfontein Country Lodge se situe à cinq kilomètres seulement du centre historique de Twyfelfontein et de la Montagne Brûlée.



Il est parfaitement intégré au reste du paysage avec ses pierres, ses toits de chaume, qui se fondent dans les formations rocheuses. Il dispose de 56 chambres confortables équipées d'un ventilateur et d'une salle de bains. Une piscine et un bar sont également à disposition. Par ailleurs, la vue est très belle depuis la terrasse du restaurant.



Nuit au Twyfelfontein Country Lodge.

Jour 8 : lundi 26 juin 2023 Twyfelfontein

Votre matinée sera consacrée à la visite des gravures rupestres situées non loin de votre lodge.



Dans un périmètre de moins de 50 kms, vous apprécierez Twyfelfontein, l'un des sites archéologiques majeurs de Namibie. Les gravures qu'on y découvre permettent de se projeter des millénaires en arrière (cinq à six selon les estimations). Comptez environ 2h-3h pour la visite du site.



D'autres sites méritent également une visite : « Burnt Mountain », 12 kms d'une chaîne volcanique qui semble avoir été dévastée, « Organ Pipe », une muraille de basalte de 100 mètres et d'une hauteur de 4 mètres.

Après le repas de midi, vous partirez à la rencontre des éléphants du désert au cours d'une excursion guidée absolument passionnante. Car même si la rencontre ne peut être garantie, les paysages que vous traverserez, principalement le long des rivières asséchées, sont sublimes.



Nuit à Twyfelfontein Country Lodge.

Jour 9 : mardi 27 juin 2023
Twyfelfontein – Spitzkoppe (240km +/- 4h30)

Après le petit déjeuner, départ pour le massif du Spitzkoppe. Installation au lodge, puis dans l'après-midi, marche avec votre guide et visite de ce site qui est remarquable, tant au niveau de ses paysages, que de ses gravures rupestres.



Situé à environ 180km au nord-est de Swakopmund, le Spitzkoppe (ou chapeau pointu), parfois également appelé le Cervin de la Namibie, domine les plaines du sud du Damaraland avec ses 1'728 mètres. Cet imposant amoncellement rocheux de pics granitiques est situé sur la route menant à Usakos, dans le désert du Namib.

Cette roche qui date de plus 700 millions d'années offre une palette de couleurs magnifiques, virant à l'orange puis au rouge, au lever ou au coucher du soleil. L'effet est d'autant plus saisissant que le terrain environnant est plat, à l'exception d'une petite chaîne de montagnes où se trouve le petit Spitzkoppe (1'580 mètres). De nombreuses peintures rupestres peuvent être observées sur les roches avoisinantes.

Spitzkoppen Lodge est situé au pied du versant nord du massif, entre d'énormes rochers de granit, avec une vue imprenable sur les monts Brandberg et Erongo.



Cet écolodge familial et élégant, à l'architecture originale, se compose de 15 chalets spacieux et meublés avec goût, équipés d'une salle de bains privée et d'une terrasse panoramique. Les bâtiments sont reliés par des allées surélevées, intégrées à la nature.

La salle à manger, le salon et le bar sont situés à proximité immédiate de la piscine de pierre naturelle. L'endroit est positionné de manière à pouvoir admirer le paysage, particulièrement saisissant en fin de journée.

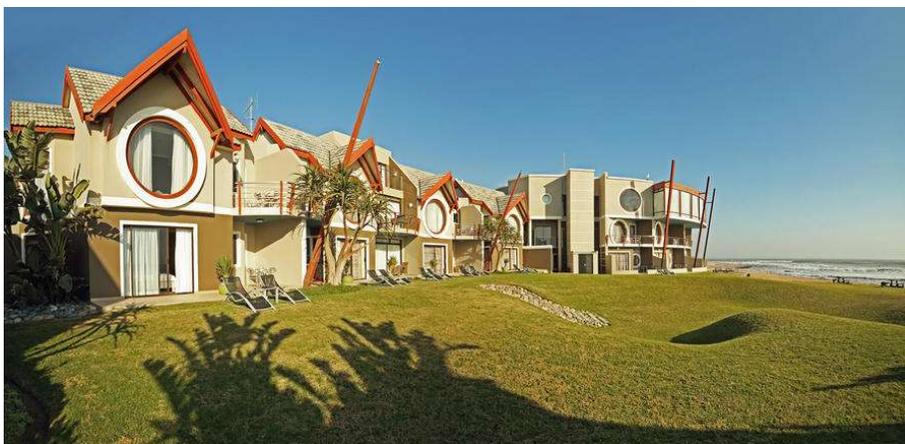


Nuit au Spitzkoppen Lodge.

Jour 10 : mercredi 28 juin 2023
Spitzkoppe - Swakopmund (160km +/- 3h00)

Ce matin, vous prendrez la direction de la côte océanique et de la petite ville balnéaire de Swakopmund. Installation et après-midi libre en ville.

Située à 5km du centre-ville, Beach Lodge est l'un des rares hôtel à être construits sur la plage, chacune de ses 19 chambres ayant au moins un petit bout de vue mer. Cet hôtel, au design unique, possède un jardin et offre une vue imprenable sur l'océan Atlantique.



Les chambres élégantes présentent une décoration dans des tons naturels et comprennent de grandes fenêtres ainsi qu'une fenêtre de style unique en forme de hublot.



A l'étage, un bar est à disposition ainsi qu'un restaurant panoramique.

Nuit au Beach Lodge.

Jour 11 : jeudi 29 juin 2023
Swakopmund (+/- 70km)

Départ en matinée au port de Walvis Bay, afin de profiter d'une très belle journée guidée permettant de combiner la découverte de l'océan Atlantique en bateau avec une excursion en 4x4 entre dunes et océan.



Le matin, vous aurez donc l'occasion d'explorer, en bateau, la lagune de Walvis Bay, qui signifie « la baie des baleines » en afrikaans. Il s'agit du seul port en eau profonde de Namibie ; un endroit particulièrement riche en poissons.

Vous pourrez admirer les otaries qui viennent fréquemment s'amuser autour des navires. Peut-être aurez-vous également la chance d'observer, dans leur milieu naturel, des cormorans, pélicans et dauphins.



Vous partirez ensuite à bord d'un véhicule 4x4 en direction de Sandwich Harbour, situé à environ 30km au Sud de Walvis Bay.



Vous prendrez votre repas de midi sous forme de pique-nique, sur le sable et au bord de l'eau. Il s'agit d'un lieu assez saisissant où les dunes du Namib rencontrent les eaux de l'océan.



Retour en fin de journée à votre hôtel.

Nuit au Beach Lodge.

Jour 12 : vendredi 30 juin 2023 **Swakopmund – Sesriem (300km +/- 6h00)**

Par une des plus belles pistes de la Namibie, une longue et magnifique étape vous emmène des plages de l'océan Atlantique au désert de sable ocre de Sossusvlei.



Route par un grand plateau où il est fréquent de rencontrer des autruches. Vous passerez notamment par un paysage de schistes noirs dénommé la "Vallée de la Lune" (Moonlandscape).



Il arrive qu'une nappe de brouillard vous entoure, phénomène dû à la rencontre entre l'humidité océanique et la chaleur désertique. C'est principalement cette humidité qui alimente les rares végétaux du désert, comme les exceptionnelles « *Welwitschia mirabilis* », que vous ne manquerez pas d'aller admirer.



Vous passerez ensuite le canyon de Kuiseb et le col de Gaub. En route peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir les rares zèbres de montagne (Hartmann).



A votre arrivée dans la région de Sesriem, installation dans votre hébergement. Fin d'après-midi libre pour profiter du lieu.

Niché à mi-chemin entre Solitaire et Sesriem, Agama River Lodge offre une base de départ favorable pour partir à la découverte du Namib.



La partie principale comprend un bar, un restaurant convivial ainsi qu'une terrasse panoramique permettant d'admirer les couchers de soleil.



Cet hébergement propose 40 bungalows qui offrent la possibilité de dormir sur le toit et par conséquent sous le ciel étoilé. Ils sont spacieux et climatisés, présentant une décoration chaleureuse avec des touches locales.

Durant les heures chaudes, il est possible de se détendre au bord de la piscine à débordement offrant une vue panoramique sur l'immensité du désert du Namib.



Nuit au Agama River Lodge.

Jour 13 : samedi 1 juillet 2023 **Sesriem - Sossusvlei (+/-220km)**

Aujourd'hui, lever avant l'aube et route pour Sossusvlei, une vallée qui s'enfonce au cœur des plus grandes dunes du monde. La première partie s'effectue sur une

excellente route goudronnée, alors que les dix derniers kilomètres ne sont franchissables que par un véhicule 4x4, en raison du sable.



Dans cet environnement de sable ocre, la luminosité peu après le lever de soleil offre un spectacle particulièrement majestueux. Les plus courageux grimperont les 300 mètres de dénivelé de « Big Daddy ». Le spectacle y est fantastique.



Dans ce désert, vous aurez le loisir d'observer les rares mammifères s'étant habitués à ces conditions hostiles, tels l'oryx, le springbok ainsi que les insectes et reptiles aux mœurs intéressantes.



Après le repas de midi, pris au Sossusvlei Lodge, vous découvrirez le canyon de Sesriem, formé par la rivière Tsauchab. Retour au lodge en fin d'après-midi.

Nuit à Agama River Lodge.

Jour 14 : dimanche 2 juillet 2023
Sesriem - Windhoek (260km +/- 5h00)

Ce matin, vous prendrez la route pour la capitale namibienne. Les deux premiers tiers de l'étape sont prévus sur de très bonnes pistes en gravier. Puis vous retrouverez d'excellentes routes goudronnées, pour la dernière partie.



Durant ce trajet vous passerez par les hauts plateaux namubiens, puis traverserez un massif granitique.

Arrivée dans le courant de l'après-midi à votre prochain hébergement.

Ti Melen Boutique Guesthouse, dans la banlieue tranquille d'Avis à la périphérie de Windhoek, est situé sur une colline avec une vue sur les montagnes environnantes. Il comprend seulement 6 chambres, toutes avec terrasse privative ombragée.

Son grand jardin, sa piscine et ses coins salons ombragés sont autant d'invitation à la détente. Le design intérieur est contemporain avec une touche africaine. L'architecture spacieuse s'inspire du style de l'époque coloniale.



Nuit à Ti Melen Boutique Guesthouse.

Jour 15 : lundi 3 juillet 2023
Départ de Windhoek

Après le petit déjeuner, temps libre jusqu'à votre transfert pour l'aéroport de Windhoek. *(A noter que les chambres devront être libérées dès 10h, mais que vous pourrez laisser vos bagages à la réception).* Envol à destination de Genève (via une ville européenne et/ou via Addis/Johannesburg).

Jour 16 : mardi 4 juillet 2023
Arrivée à Genève

Arrivée à Genève.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne (abonnés Echo Magazine) CHF 6'950.-

Supplément non abonné CHF 250.-

Supplément chambre individuelle CHF 560.-

Sur une base d'un groupe de 4 à 7 personnes

Prestations incluses

- Les vols internationaux en classe économique, toutes taxes incluses, Genève – Windhoek – Genève,
- Le transport en véhicule spécial 4x4, avec guide/chauffeur francophone
- Le logement en chambre double standard
- La pension complète (excepté les repas de midi à Windhoek)
- Toutes les excursions guidées selon programme
- Une documentation de voyage
- Accueil et assistance francophone durant l'intégralité du voyage

Non compris

- La pré-sélection des sièges sur les vols long-courriers
- Les éventuels tests PCR
- Les boissons
- Le repas de midi à Windhoek
- Les activités facultatives non spécifiées
- Les pourboires et dépenses personnelles
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit
- L'assurance annulation/assistance obligatoire

PARTEZ BIEN ASSURES !

Avant d'entreprendre un voyage, il est important d'être bien assuré.

Nous vous rappelons qu'à l'inscription à l'un de nos voyages :

- Il est obligatoire d'être au bénéfice d'une **assurance voyage annulation-assistance**
- Il est facultatif mais fortement recommandé d'être au bénéfice d'une **assurance maladie complémentaire**

Le Covid-19 est à présent considéré par les principales assurances comme une maladie et couvrent ce risque, sauf lorsque le pays de séjour figure sur la liste des destinations non recommandées par l'OFSP ou le DFAE.

En revanche, il est important de noter que la plupart des assurances ne couvrent généralement pas le risque de mise en quarantaine au retour d'un voyage (cas des pays figurant sur la liste OFSP « Quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant en Suisse »). Nous ne saurions être tenus responsables des frais occasionnés par une éventuelle quarantaine.

Nous vous recommandons de vérifier auprès de vos assurances l'étendue de votre couverture (événements couverts / non couverts).



LA NAMIBIE EN CHIFFRES

Superficie :	825 418 km ² (= 1,5 fois la France)
Capitale :	Windhoek
Population :	2,2 millions d'habitants
Unité monétaire :	Le dollar : CHF 1 = NAD 16.46 (janv. 2022)
Indépendance :	21 mars 1990

Climat

Aride, semi-aride et subtropical (Caprivi). Durant l'hiver austral (de mai à août), les températures sont chaudes la journée et fraîches le soir (0°C possible !). Les mois les plus chauds sont les mois de janvier et février, avec des températures entre 20°C et 40°C. Fin octobre, les températures sont déjà élevées et l'air très sec. Les pluies, de janvier à mars, sont rares et ne gênent en rien la visite du pays, au contraire, lors des pluies, le désert se couvre de jeunes pousses vert tendre. A Etosha par contre, les animaux viennent moins au point d'eau, ce qui rend l'observation plus difficile.

Langues

L'anglais est la langue officielle. Les autres langues parlées sont : l'afrikaans, l'oshiwambo, l'allemand, le herero, le nama/damara, lozi, kwangali et tswana.

Passeport - Visas

Un passeport valide 6 mois après la sortie et 2 pages vierges sont obligatoires pour entrer en Namibie. Aucun visa n'est demandé pour les citoyens suisses (et certains pays européens).

Alimentation

La Namibie offre une qualité de viande (bœuf et gibier) exceptionnelle, il y a quelques cultures dans le sud du pays. On y trouve toutes sortes de produits importé d'Afrique du Sud. Dans les lodges, l'alimentation est riche et variée. Selon les lodges, vous aurez une cuisine métissée entre la cuisine internationale et les recettes locales. Si vous avez un régime particulier, faites-le nous savoir !

Electricité

Le voltage est de 220 volts, prises de type anglais (triple baïonnette ronde). Une grande partie des lodges disposent d'un adaptateur.



Fuseau horaire

Quand il est midi à Genève, il est 13 heures à Windhoek en été et midi en hiver.

Eau potable

L'eau du robinet dans les hôtels est purifiée, vous pouvez la boire, mais elle peut avoir un goût spécial, de l'eau en bouteille est toujours disponible ! Il est recommandé de boire beaucoup (2 à 3 litres par jour) pour prévenir la déshydratation.

Santé

La malaria est largement répandue en Afrique et son contrôle devient de plus en plus complexe. En Namibie, la malaria est surtout répandue dans le nord du pays. Il n'y a pas de problème dans le reste de la Namibie et les moustiques sont rares. La malaria est un risque dans le nord principalement après et pendant la saison des pluies. Il est important de bien se couvrir de la fin de la journée jusqu'au petit matin, période pendant laquelle les moustiques femelles anophèles (vecteur de transmission) sont les plus actifs. Si vous êtes en provenance de certains pays africains la fièvre jaune est obligatoire.

Pourboires

En général 10% pour un bon service. Nous recommandons pour les guides un pourboire d'environ 10.- USD/€ par jour par personne et un pourboire total de 10.- USD/€ par jour par personne pour les employés du camp, si vous êtes satisfaits du service.

Monnaie

Le dollar namibien (NAD), divisé en 100 centimes, est lié et en parité avec le rand sud-africain, qui peut être aussi utilisé en Namibie. Vous pouvez retirer des dollars namubiens dans toutes les villes (ATM = bancomat)

Communications

Le réseau téléphonique est assez limité, mais dans les zones urbaines il est possible d'effectuer des appels internationaux. Les téléphones portables GSM fonctionnent sur un réseau limité dans les villes, sur la côte, à Sesriem et à Etosha. Dans la plupart des petits lodges, il n'y a pas le téléphone mais une radio.

Matériel optique

Une paire de jumelles par personne est indispensable. Pour les photos, un zoom puissant sera apprécié pour les gros plans. Pour les appareils numériques, prenez un accu de réserve, un chargeur et suffisamment de carte mémoire.

Pour vos achats de matériel optique (jumelles ou longue-vue), nous vous conseillons les services des boutiques suivantes qui pourront vous conseiller selon votre vue et votre budget :

- A Genève, la boutique Optique Perret
Rue du Perron 17 – 1204 Genève
022 311 47 75 – www.optiqueperret.ch
- A Lausanne, la boutique Astromanie
Chemin du Calvaire 1 – 1005 Lausanne
021 311 21 63 – www.astromanie.ch

Habillement

Dans la journée, donnez la préférence à des vêtements légers en coton. Pour le soir, il est conseillé de porter une veste polaire et un coup vent en hiver australe. Dans les lodges et hôtels, les bars et restaurants demandent un habillement correct mais non élégant. La majorité offre un service de pressing en 24 heures, ce qui permet de limiter les bagages. Durant les safaris à pied, il est conseillé de porter des vêtements en coton de couleur neutre (vert-beige-sable) de façon à

être moins remarqués par les animaux. Il est important d'avoir des chaussures confortables.

Compensation de votre empreinte carbone

Si vous souhaitez calculer et compenser l'empreinte carbone de votre voyage, vous pouvez vous rendre sur l'un des deux sites suivants :

- Fondation GoodPlanet: <https://www.goodplanet.org/fr/agir-a-nos-cotes/compensation-carbone/>
- Fondation myclimate: <https://www.myclimate.org/fr/compensez/>

MATERIEL A PRENDRE

Nous vous conseillons de prendre les habits et matériels suivants :

- Un sac de voyage mou avec cadenas et un petit sac à dos pour les affaires de la journée
- Des vêtements en coton (plus agréables que le synthétique) et pour les safaris privilégiés les couleurs neutres (kaki, ocre, beige, ...)*
- Un chapeau ou une casquette
- Un maillot de bain (certains lodges disposent de piscines)
- Un bon coupe-vent et un gros pull pour les safaris matinaux ou de nuit
- Des chaussures de marche confortables fermées** (basket)
- Des lunettes de soleil (de préférence de bonne qualité, polarisées avec protection UV)
- De la crème solaire, indice de protection élevé
- De la crème hydratante pour le corps et protection pour les lèvres
- Une petite pharmacie (antidouleur/inflammatoire), sparadrap, crème antiseptique, anti-diarrhéique, antihistaminique etc.)
- Une protection contre les moustiques, des médicaments contre la malaria et vos médicaments
- Des mouchoirs et des lingettes humides
- Vos effets de toilettes personnels
- Si vous portez des lentilles de contact, nous vous recommandons de prendre une paire de lunettes en plus
- Du sérum physiologique et /ou collyres (les safaris se font en véhicule ouvert, la poussière et le vent peuvent asséchés les yeux et le nez.)
- Suffisamment de cartes mémoires et des accus en suffisance
- Des jumelles, une paire par personne !

La plupart des lodges proposent un service de blanchisserie.

*Prévoyez des habits longs et légers pour le soir (protection contre les moustiques), mais également pour les balades à pied (protection contre les épines (acacias)).

** Prévoyez des chaussures fermées pour les balades à pied (protection contre les épines (acacias) et les éventuelles piqûres d'insectes ou autres...).

CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42

Case Postale

8038 Zurich

T +41 44 485 45 35

info@ombudsman-touristik.ch

www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum,

sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assumant seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
 Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
 CH - 1204 Genève